



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



SOMMAIRE

Rapport Moral	p 3
Chiffres clés	p 4
Conseil d'administration	p 5
Équipe salariée	p 6
Projet fédéral	p 7
Service Technique	p 8
Vie Fédérale	p 9
Petite Enfance	p 10
Enfance	p 11
Jeunesse	p 13
Loisirs et culture	p 15
Entraide et solidarité	p 16
Éducation et prévention	p 18
Seniors	p 19
Adhésions	p 23
Rapport financier	p 24
Cotisation	p 27

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Élus en vos titres et qualités,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs les salariés et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs,
Chers bénévoles, chers Amis,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre présence à l'Assemblée Générale de la Fédération « Familles Rurales » de Moselle qui peut enfin se dérouler « en vrai » et non plus en « distanciel » ce qui nous donne bon espoir quant à la sortie de ces diverses séquences de confinement.

Par bien des aspects, nous pouvons affirmer que 2021 aura encore été une année singulière, au moins autant que 2020. En effet, si nos activités ont pu reprendre, il est clair que le Covid aura marqué la vie de vos associations respectives en entraînant une suspension partielle de vos actions et l'érosion parfois du nombre d'adhérents. A l'inverse, le maintien de l'activité SAAD durant le confinement a permis de renforcer notre image auprès des personnes dépendantes dans la mesure où nos salarié(e)s étaient souvent les seules personnes que nos bénéficiaires rencontraient au cours de la journée voire de la semaine. L'on peut s'enorgueillir d'avoir ainsi été un véritable vecteur de lien social et de solidarité, valeurs intrinsèques à notre mouvement. Je tiens d'ailleurs, à ce moment, à saluer le courage et le dévouement des salariés qui, au plus fort de la crise, sont restés sur le pont.

Malgré tous nos efforts, la baisse du nombre d'heures des aides à domicile a été réelle. Pour la contrarier, nous avons dû adapter notre corpus réglementaire en s'inspirant des dispositions conventionnelles de la branche de l'aide à domicile. Cela s'est traduit par la signature en octobre 2021 d'un accord d'entreprise qui a permis d'éviter un décrochage salarial préjudiciable à l'embauche, dans un secteur déjà en forte tension. A cet égard, il convient de souligner le soutien indéfectible des élus du Conseil Départemental de la Moselle et je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour les en remercier. Cette baisse impacte fortement nos résultats. Vous le verrez lors de la présentation des comptes.

Au cours de l'année écoulée et malgré la pandémie, nous avons poursuivi nos efforts dans le développement d'activités associatives. Ainsi, en collaboration avec le parc culturel de la Vilette, nous avons pu démarrer la micro-folie en apportant la culture dans la ruralité (vous pourrez d'ailleurs le découvrir ce soir). De la même manière et après la signature d'une première convention avec la CC de Mad & Moselle, nous avons étendu le service de la mobilité solidaire sur le territoire du Sud Messin. Nous poursuivons nos efforts pour développer ce service avec d'autres Collectivités.

Dans ce même esprit, la Fédération « Familles Rurales » a continué de semer des graines pour poursuivre son développement en répondant là encore aux besoins exprimés par les territoires en termes de crèche, de périscolaire ou d'accueil de loisirs. Certaines de ces graines ont germé en 2021 avec la reprise d'Anzeling et d'autres devraient produire leurs premiers fruits au cours de l'année 2022.

Pour accompagner ce développement, un important chantier doit s'ouvrir dans les prochains mois sur la valorisation de nos métiers. En effet, tout comme le SAAD, l'animation est un secteur où il devient difficile de recruter et un rapprochement est en réflexion avec la branche professionnelle de l'animation.

Tous ces projets doivent nous porter vers un avenir meilleur et nul doute que la perspective du regroupement régional préparant le prochain congrès qui se tiendra à Metz en 2023 saura dynamiser l'ensemble du mouvement « Familles Rurales » et rayonner sur l'ensemble de la région Grand-Est.

Bonne Assemblée Générale.

Jean-Paul DESTREMONT

*Président de la Fédération Départementale
Familles Rurales de la Moselle*

CHIFFRES CLÉS

1 697

Familles adhérentes

37

Associations locales Moselle et Alsace

200

Bénévoles

170

Salariés

9

Accueils de loisirs et périscolaires

5

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

1

Service d'Aide à Domicile

1

Service de Mobilité Solidaire

2

Points de Médiation Numérique

1

Musée Numérique itinérant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul DESTREMONT - *Président*

Jérôme GROSS - *Secrétaire*

Claude LEIDELINGER - *Trésorier*

Sébastien QUINET - *Membre*

Philippe ROBINET – *Membre*

Jean-Roger RICHARD – *Membre*

Florian HIFF – *Membre*

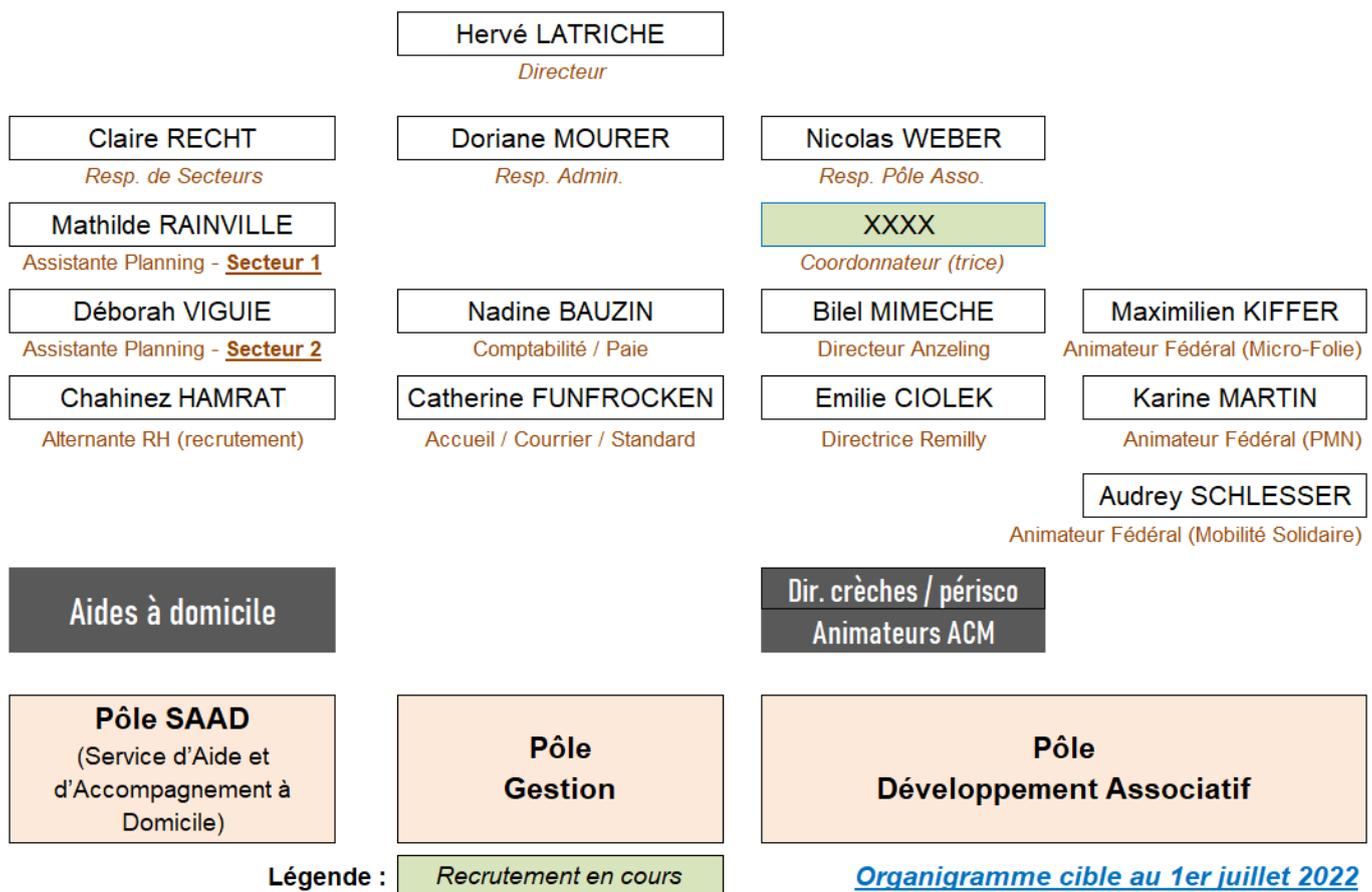
Patrick GUITTON – *Membre*

Suite à la dernière Assemblée Générale (7 mai 2021), le Conseil d'administration se compose de 8 membres. A noter l'arrivée de Monsieur Jean-Roger RICHARD, coopté par le CA lors de sa séance du 16 décembre 2021 suite au décès de Ronald SCHOULLER en cours de mandat.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises en 2021.

Les statuts prévoient jusqu'à 15 postes pour cette instance. En 2022, 7 postes sont par conséquent vacants.

ÉQUIPE SALARIÉE



Au cours de l'année 2021, l'équipe administrative de la fédération a connu de nombreux changements.

En août 2021, la Directrice, Claire BRESCHIANI, a été remplacée par Hervé LATRICHE.

Deux nouveaux animateurs fédéraux : Maximilien KIFFER (micro-folie) et Karine MARTIN (points de médiation numérique) ont rejoint le pôle associatif. Quant à Kévin BOUHELIFA (mobilité solidaire) dont le contrat d'apprentissage arrivait à terme, il a été remplacé par Audrey SCHLESSER. Un poste de « coordonnateur » en cours de recrutement viendra renforcer l'équipe suite au départ de Cyrille BOUE (démission au 30 juin 2022) et à la reprise du périscolaire de Rémilly qui interviendra le 1^{er} juillet 2022.

Sur le pôle SAAD, Claire RECHT a remplacé Philippe JEUNIAUX et Mathilde RAINVILLE a remplacé Emilie CARREAU. Par ailleurs, nous avons accueilli en août 2021 Chahinez HAMRAT pour un contrat d'alternance en RH jusqu'en septembre 2022 (recrutement SAAD).

Au cours du premier semestre 2022, Christelle CAMY a démissionné, remplacée par Doriane MOURER au 1^{er} juin.

PROJET FÉDÉRAL

Le précédent projet fédéral couvrait la période 2015-2018 – il fut l'identité de la fédération durant cette période et a permis de redonner un sens à ses actions, ses ambitions et projets pour les associations et son activité d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) gérée en direct.

Il comportait 3 axes :

- Positionnement de la Fédération au sein des associations,
- Engagement des bénévoles et leur rôle,
- Missions et services de la Fédération.

Courant 2021, la commission « Stratégie et Développement » a entamé le travail pour actualiser le projet fédéral et l'établir pour les années à venir. La commission s'est réunie à deux reprises, bénévoles et plusieurs associations furent présents.

Après un retour rapide sur l'évaluation du projet fédéral 2015-2018, la technique du blason avait été utilisée en 2020 pour faire réfléchir les participants à leur vision actuelle et future de la Fédération. Il en était ressorti les premières orientations suivantes :

- La communication (tous azimuts),
- Le recrutement, la formation des bénévoles, les échanges entre bénévoles,
- Le soutien aux projets communs et aux associations.

Ces orientations avaient ensuite été validées par le Conseil d'Administration de la fédération lors de sa session du 7 juillet 2020 qui avaient formulé celles-ci suivant deux axes :

- Communication et projet commun,
- Reconnaissance de la valeur de nos bénévoles et de leurs associations.

Toutefois avec le Covid, les réunions suivantes portant sur la définition des objectifs du projet fédéral n'ont pas pu se tenir au cours de l'année écoulée. Fort heureusement, avec la fin de la pandémie, les possibilités de rencontre en présentiel courant 2022 sont à nouveau redevenues envisageables.

Une première séance dirigée par Claude LEIDELINGER s'est tenue au cours du 1^{er} semestre. Gageons que la commission puisse à nouveau se réunir pour finaliser les travaux déjà engagés et nous permettre de reparler du projet lors de la prochaine Assemblée Générale.

SERVICE TECHNIQUE

Fonction employeur

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte plus de 180 salariés qui mettent leurs compétences au quotidien au service des familles. La masse salariale globale sur le département s'élève à plus de 2,5 millions d'euros et compte plus de 125 ETP.

La gestion de la fonction employeur pour les associations s'accompagne d'un soutien fort de la Fédération, avec près de 1 200 bulletins de salaire réalisés chaque année pour les associations, mais également des contrats de travail, des avenants, etc ...

Formations

Fortes de la création d'un fonds de formation mutualisé à l'échelle du Grand Est, la Fédération et les associations ont pu profiter de financements pour 11 205 heures de formation au profit de 109 stagiaires différents.

Le fonds a permis de financer à hauteur de 183 143,70 € les formations :

- HACCP : 2 stagiaires
- PSC1 : 6 stagiaires
- Centaure, risques routiers + troubles psy : 6 stagiaires
- Ergonomie et nutrition : 8 stagiaires
- Petite Enfance : Accompagnement éducatif Petite Enfance, Initiation à la démarche Snoezelen, allaitement maternel relaxation pour les tous petits, CAP Petite Enfance, Auxiliaire de Puériculture : 9 formations pour 31 stagiaires
- Enfance-Jeunesse : BAFA, BAFD, BPJEPS, DEJEPS, Douces violences, Escape Game, l'estime de soi, autorité et éducation : 17 formations pour 24 stagiaires
- Logiciels de gestion : 3 stagiaires
- Renforcer sa capacité à travailler avec sérénité et efficacité : 1 formation pour 9 stagiaires
- PERCEVAL : 1 formation pour 3 salariés du siège
- Assistant de vie aux familles : 1 formation pour 1 salarié du terrain
- Master 2 Sciences de l'éducation parcours formation, travail et territoires pour 1 salarié
- Bachelor Chargé de ressources humaines pour 1 salarié

Les bénévoles ont également eu accès à un programme de formations :

- Organiser une AG en visioconférence : 2 associations participantes
- Les outils pour travailler à distance : 2 participants

La crise sanitaire

L'année 2021 a été à nouveau marquée par des périodes de restrictions d'activités, d'activité partielle et d'évolution des consignes sanitaires. Les services de la Fédération se sont à nouveau pleinement mobilisés pour accompagner les associations dans la gestion de leurs activités, ont assuré une veille réglementaire et juridique et ont diffusé les informations nécessaires aux associations.

VIE FEDERALE

Développement du réseau

Au niveau local

L'année 2021 a été particulièrement marquée par la reprise de l'accueil périscolaire d'Anzeling en gestion directe par la Fédération, l'essaimage du service de Mobilité Solidaire sur le territoire du Sud Messin ainsi que l'ouverture du Musée Numérique et des animations jeunesse, le tout depuis septembre 2021. Fin 2021, la Fédération a également préparé l'ouverture de ses 2 Points de Médiation Numérique (PMN), le premier à Solgne au sein de la Fédération et le deuxième dans les locaux de l'Espace Co-Working de Luttange.

Au niveau régional

Après le lancement en 2020 des pôles « Formations » et « Communication », les travaux menés conjointement avec la Fédération du Grand-Est et les différentes fédérations départementales de la Région ont permis de créer le pôle « *Ressources Humaines & Paie* ».

Ainsi, depuis le début de l'été 2021, les contrats de travail et les déclarations d'embauche sont établis au niveau régional pour toutes les associations. Ce travail a permis de créer de nouveaux modèles de documents, de sécuriser juridiquement les activités des associations mais aussi de profiter d'un partage d'expérience à l'échelle de la région.

Enfin, depuis l'été 2021, le déploiement d'un logiciel de paie commun a également permis de s'équiper d'un outil performant (SYLAE) dont de nombreuses nouvelles fonctionnalités seront déployées auprès des associations.

Au niveau national

La Fédération est présente à l'assemblée générale de la Fédération nationale ainsi que dans des groupes de travail nationaux : Contact RH, Directeurs/Présidents, Groupe SAAD/SAP, Parentalité, Jeunesse, Mobilité, Tiers-Lieux, ...

Les représentations

La Fédération représente les associations et la voix des familles au niveau régional et national lors des différents temps de rassemblement. Elle a également participé au groupe de travail de renouvellement du schéma départemental des services aux familles.

Par ses agréments, elle représente également les familles à l'UDAF. Des présences dans des commissions sont également assurées afin de représenter les usagers dans des hôpitaux. Des postes sont actuellement vacants.

Les partenariats

La fédération continue à maintenir des partenariats avec les organismes pour le recrutement comme Pôle Emploi ou la Mission Locale de la ville de Metz.

Par ailleurs, avec la crise sanitaire et la tension que l'on connaît sur le recrutement du personnel de l'aide à domicile, la Fédération a réactivé les rencontres régulières avec ses homologues du monde associatif (ADMR, ALYS, ...) qui gèrent des SAAD. Enfin, elle participe à des groupes de travail avec le Conseil Départemental sur les pistes d'actions qui permettraient d'améliorer l'attractivité des métiers.



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

PETITE ENFANCE

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte 5 structures d'accueil de la petite enfance :

- Halte-Garderie Parentale de Rémilly,
- Micro-Crèche de Châtel Saint Germain,
- Multi-Accueil Parental de Chesny,
- Micro-Crèche de Fleury,
- Multi-Accueil de Plappeville.

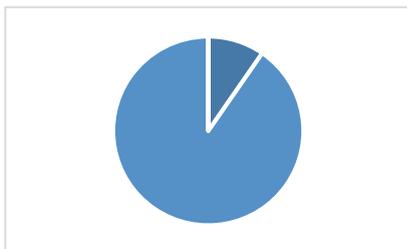
Les structures offrent ainsi 77 places d'accueil tout au long de l'année.

Taux d'occupation de chaque structure :

LES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT

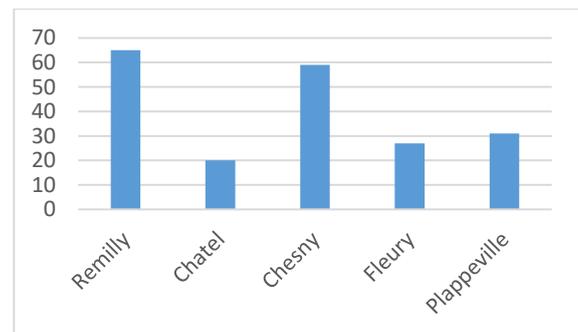
La réglementation évolue, les attentes des familles aussi ... Au cours de l'année, toutes les structures ont été accompagnées dans la mise à jour de leur règlement de fonctionnement, avec en prime, une refonte de la charte graphique des documents afin de les rendre plus attractifs pour les familles.

Près de 10% des heures permettent l'accueil des familles les plus fragiles :

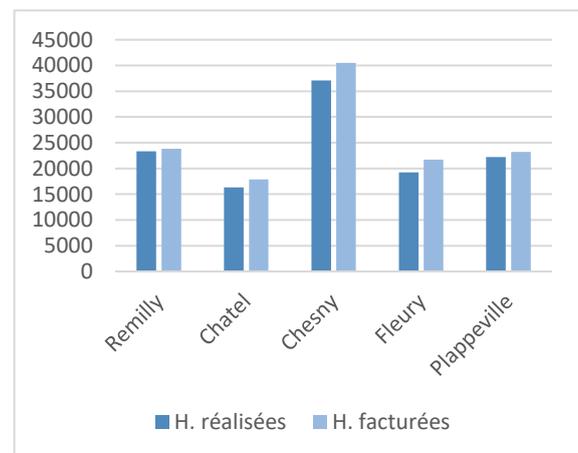


QUELQUES CHIFFRES

Les structures ont accueilli 203 enfants différents en 2021 :



Taux d'occupation de chaque structure



ENFANCE

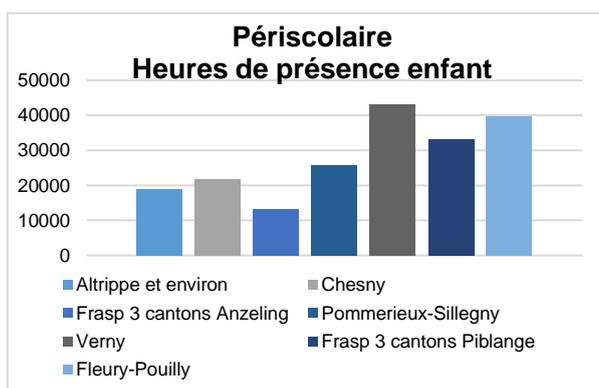
Familles Rurales est un acteur historique et incontournable des activités et services liés à l'enfance. Accueils de loisirs, ateliers créatifs ou sportifs, accompagnement à la scolarité, le Mouvement a investi depuis sa création les différents temps de l'enfance, dans une démarche éducative, avec l'objectif de dynamiser les lieux de vie et répondre aux besoins des familles.

ACTIVITÉS/SERVICES PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS

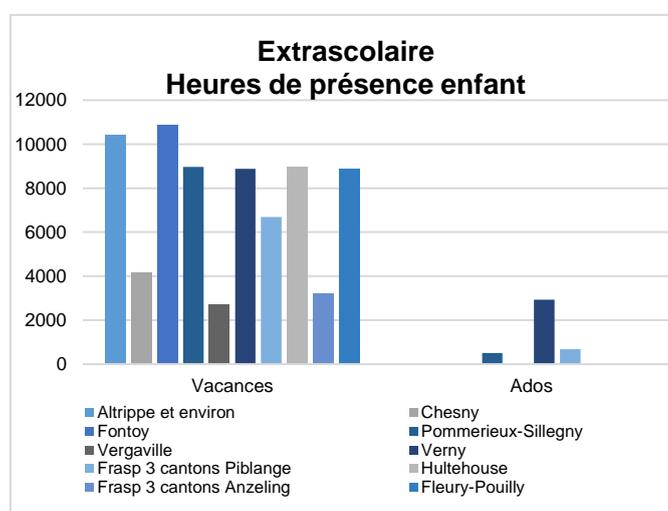
Le réseau compte actuellement 5 accueils périscolaires permanents gérés par les associations locales de Verny, Pommérieux-Sillegny, Altrippe les 4A, FRASP 3 Cantons (Piblange), Fleury-Pouilly et un en gestion directe par la Fédération depuis septembre 2021 à Anzeling plus 3 accueils estivaux à Vergaville, Hultehouse et Fontoy.

La Fédération a également accompagné la fermeture de l'accueil périscolaire et de loisirs de Chesny en août 2021.

La Fédération collabore au quotidien les responsables bénévoles et salariés en charge de la gestion des structures, qui ont réalisé un peu plus de 273 612 heures d'accueil annuelles en 2021 soit 7,3 % de plus qu'en 2020.



Ce sont plus de 400 enfants qui déjeunent chaque midi dans les accueils périscolaires et près de 300 qui sont accueillis chaque jour durant les vacances.



GRUPE DE TRAVAIL

En 2021, la Fédération a travaillé en lien avec les directeurs de structures pour améliorer les conditions d'accueil des enfants notamment sur le temps des mercredis.

Dans le cadre de la refonte prévue de l'offre, un groupe de travail composé de directeurs de structures périscolaires avait été constitué en 2019.

La refonte de l'offre doit s'appuyer sur une bonne connaissance des attentes et des besoins des familles. Après une phase d'enquête, le groupe de travail s'est consacré à l'analyse des résultats et des modifications à apporter au fonctionnement habituel.

Suite aux conditions sanitaires de l'année 2021, la Fédération n'a pu réunir qu'à 4 reprises le groupe de travail composé des directeurs de structures des associations qui organisent des accueils de loisirs à destination des jeunes.

Suite à l'enquête réalisée en 2020 et grâce aux 152 retours de familles, le groupe de travail a pu se consacrer en 2021 à l'analyse concrète des données recueillies.

OFFRE QUALITE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

En effet, l'enquête révèle que si les familles inscrivent leurs enfants le mercredi dans les structures d'accueils collectifs de mineurs, la plupart disposent d'un mode de garde gratuit qui leur permettrait de ne pas faire appel aux structures ACM et les inscrivent afin qu'ils puissent bénéficier d'activités ludiques.

Enfin, même si les familles jugent les animations de qualité, l'enquête révèle que la faible participation des enfants le mercredi provient de la monotonie des activités proposées par les structures d'accueil et un manque de prise en compte de la volonté des enfants.

Dans la continuité de l'étude, le groupe a utilisé ces données pour construire différents scénarii d'accueils (plan d'action) basés sur la réalité et testés sur les accueils en 2021.

Ainsi les accueils ont pu expérimenter pendant 2 mois :

- Accueil périscolaire de Verny : mise en œuvre d'une communication accrue auprès des familles (mailing, flyers, page Internet, réseaux sociaux, affiches),
- Accueil périscolaire d'Anzeling : mise en œuvre d'une nouvelle organisation générale (horaires adaptés demi-journée, tarifs en fonction du temps du temps de présence, modalités d'inscription plus souples),
- Accueil périscolaire de Fleury-Pouilly : mise en œuvre d'un nouveau programme d'activité et pédagogique (projet culturel et artistiques, sorties de proximité),
- Accueil périscolaire d'Altrippe les 4A : mise en œuvre de nouveaux partenariats (intervenants, implication dans un projet local, ...).

Suite à ce test, les structures ont constaté des retours très positifs des familles qui ont apprécié les démarches entreprises et qui, pour une grande majorité, sont prêtes à inscrire davantage leurs enfants dans ce nouveau fonctionnement.

Evolution

Dans la continuité du test effectué en 2021, le groupe de travail utilisera en 2022 ces résultats dans la construction d'un guide à destination des organisateurs comprenant des préconisations à partir de l'enquête et des tests réalisés. Ses préconisations pourront porter sur :

- Le programme d'activité et pédagogique,
- La formation de l'équipe sur des thématiques spécifiques,
- La politique tarifaire,
- La communication,
- Les modalités d'inscription.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle a réuni en 2019, la Fédération Familles Rurales Moselle, la Ligue de l'Enseignement 57 et la Fédération des Foyers Ruraux de Moselle afin de mener un temps de travail sur la qualité des accueils collectifs de mineurs (ACM) en Moselle et un appui à l'ensemble des gestionnaires du Département.

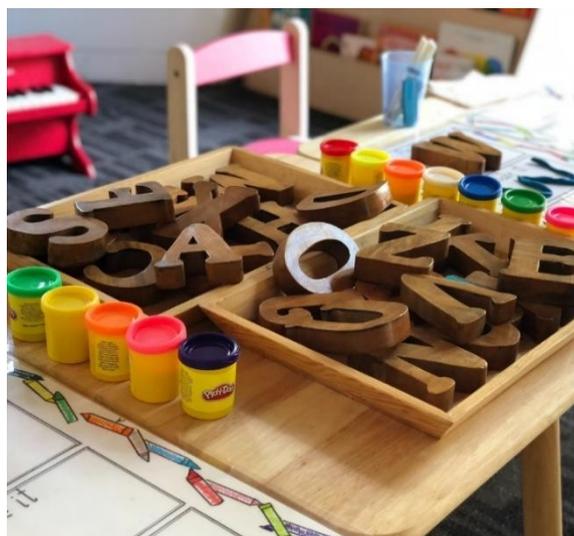
Début d'année 2021, la Fédération a finalisé l'accompagnement de la commune de Yutz initié en 2020.

Au cours de l'année 2021, la Fédération a ainsi réalisé 6 accompagnements.

Suite aux différentes visites réalisées, il ressort que les problématiques évoquées par certaines structures peuvent être récurrentes sur d'autres et trouvent leur origine directement dans l'écriture du projet éducatif / projet pédagogique ainsi que dans sa mise en œuvre.

C'est ainsi qu'il a pu être proposé à chaque structure de se repositionner sur les valeurs et les fondements de l'accueil ainsi que sur la révision du projet éducatif et pédagogique en y intégrant notamment :

- Un diagnostic de territoire,
- La mise en œuvre d'une procédure d'accueil sécurisé pour les enfants,
- La création et le maintien d'une équipe d'animation fixe,
- La création d'un livret d'accueil pour les animateurs,
- Une étude et une adaptation de la politique tarifaire,
- La formation des équipes sur des thématiques précises d'animation,
- La participation de la direction au Conseil d'Ecole,
- Des pistes sur des nouvelles méthodes d'organisation (temps d'animation, repas, ...).





JEUNESSE
Encourager les initiatives

JEUNESSE

L'ENGAGEMENT ET LES LOISIRS DES JEUNES

La création d'un groupe jeunesse

En 2019, la Fédération a créé un groupe de travail composé des référents jeunesse des différentes associations organisant des accueils de loisirs à destination des jeunes. Composé des coordinateurs jeunesse des associations d'Altrippe, Verny, Chesny, Pommerieux-Silleigny et Piblangue, ce groupe de travail a pour mission d'entrevoir les possibilités d'amélioration d'accueil et des activités proposées pour rénover l'offre existante sur leur territoire.

RENCONTRES DU GROUPE JEUNESSE

La Fédération a réuni 3 fois le groupe de travail composé des référents jeunesse des associations qui organisent des accueils de loisirs à destination des jeunes et qui ont pu aborder des thématiques.

FORMATIONS

Initié en 2020, le groupe de travail jeunesse s'est concentré en 2021 sur l'importance du rôle de référent et médiateur au plan local pour les jeunes.

La Fédération a ainsi initié deux formations en 2021 :

- Construire un projet avec un groupe d'adolescents : 22/09/2021
- Organiser un séjour en camping en accueil collectif de mineurs : 17/03/2021

Les 5 référents jeunesse ont participé activement à ces deux jours de formation.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS

Suite au groupe de travail créé, la Fédération a poursuivi en 2021 son accompagnement collectif et individuel des structures consistant à :

- D'une part, mettre ses moyens à disposition des associations locales afin d'entamer une réflexion sur les objectifs éducatifs des accueils mis en œuvre, en cohérence avec leur territoire.

Des temps d'information collectifs entre directeurs et animateurs de tous les clubs jeunes Familles Rurales, puis des séances individuelles de travail, sur site, qui permettent de fixer les valeurs éducatives qui doivent être transmises aux jeunes, et ainsi fournir la matière à l'équipe pédagogique pour la création des futurs projets.

En 2021, la Fédération a pu à 3 reprises réunir collectivement les structures jeunesse et les rencontrer individuellement 1 fois.

- D'autre part, la Fédération a initié en 2021 son projet de création d'un réseau de partage et d'échanges de bonnes pratiques entre les animateurs jeunesse. Dans ce cadre, une malle pédagogique commune, permettant d'améliorer la qualité d'accueil des jeunes est prévue pour 2022.

Enfin, la Fédération continue de coordonner à distance l'ensemble des actions mises en place par les associations locales à destination du public jeune.



JEUNESSE, CULTURE ET LOISIRS MICROFOLIE

En 2021, la Fédération a initié son projet autour d'un projet jeunesse « Jeunesse, Culture et Loisirs » sur les territoires de Lorry-Mardigny, Fleury-Pouilly et Verny co-construit avec les associations locales grâce à leurs remontées de terrain et a pour objectif de :

- Créer un espace multiple d'activités accessible et convivial ;
- Animer le territoire, en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible aux jeunes ;
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux jeunes un accès aux trésors des plus grandes institutions culturelles ;
- Permettre aux jeunes de prendre part à un réseau intercommunal en mutualisant des moyens, des lieux d'accueil et des activités culturelles, ludiques et artistiques.



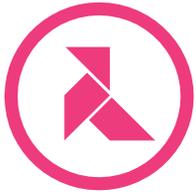
Au cœur du projet : Un musée numérique en partenariat avec le programme Micro-Folie*.

En complément du Musée numérique, un espace atelier (le Fab'Lab), un espace cinéma (réalité virtuelle), un espace scénique et un espace médiathèque / ludothèque (coworking).

C'est ainsi que la Fédération s'est engagée début 2021, à développer ce nouveau dispositif avec l'arrivée de Maximilien KIFFER en août grâce notamment au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle via la Prestation de Service « Jeunes ».

Avec un recul de 4 mois de fonctionnement, la Fédération peut ainsi adapter ses pratiques en fonction de ce qui plait aux jeunes selon leurs tranches d'âge. L'animateur, conscient de ces nouvelles animations sur le territoire, favorise la prise de parole des jeunes afin de régulièrement connaître l'état de satisfaction général et individuel, dans l'optique de s'adapter ou modeler certains ateliers ou contenu.





LOISIRS & CULTURE

Pour répondre aux besoins des familles dans les territoires ruraux, il faut souvent faire preuve d'inventivité et d'audace.

Les familles adhérentes se regroupent et innovent pour développer les activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie.

Depuis 25 ans, en milieu rural, le nombre de personnes pratiquant et proposant des activités et loisirs culturels n'a cessé d'augmenter sous des formes variées et souvent innovantes. Ils permettent à tous les publics, des tout-petits aux plus âgés, de créer, s'exprimer, se divertir...

LES CLUBS

Les associations innovent chaque année pour développer des activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie. Aussi, on compte une soixantaine de clubs, pour tous les âges, destinés au bien-être physique (Baby gym, Gym, club de marche, Yoga...), au sport (tennis de table, foot, natation, Ludo-boxe...), à la convivialité (club seniors, club de scrabble, ...), au partage des savoir-faire (tricot, peinture, cuisine, art floral, ...), aux loisirs (chorégraphie, dessin, danse, cirque, loisirs créatifs, chant, ...) mais aussi deux jardins partagés, deux bibliothèques et une commission patrimoine.



LES MANIFESTATIONS LOCALES

Les associations locales Familles Rurales se positionnent comme acteurs à part entière et partenaires du développement et de l'animation des territoires ruraux. Aux quatre coins du département, on recense :

- Des vides greniers et des bourses aux jouets, aux vêtements, de puériculture, aux plantes...
- Des manifestations à thèmes (carnaval, halloween, chasse à l'œuf, fête du printemps),
- Des soirées festives (fête patronale, fête de la musique, St Patrick, fête champêtre, fête nationale),
- Des soirées théâtre ou concert,
- Des excursions culturelles en famille,
- Un Escape Game au sein du château de Luttange.

La Fédération a à cœur d'accompagner les bénévoles dans l'organisation de ces manifestations : recherche de subventions, prêt de matériel, communication, assurance, ...





**ENTRAIDE
ET SOLIDARITÉ**
Vivre ensemble

MOBILITE SOLIDAIRE

LE SERVICE

*La Fédération a choisi de développer en 2019 en lien avec la Communauté de Communes de Mad et Moselle, un nouveau mode de transport sur le principe de la « **Mobilité Solidaire** ».*

Une équipe de conducteurs bénévoles accompagnant dans leurs déplacements, les habitants de Mad et Moselle qui :

- Ne disposent pas de moyen de locomotion,
- Ont des revenus mensuels inférieurs à 1 300 € par personne + 550 € par personne à charge,
- Sont adhérents de l'association.

Sur simple contact avec la Fédération, les bénéficiaires peuvent réserver un trajet. La Fédération se charge alors de mobiliser un conducteur bénévole qui, avec son véhicule personnel conduira le bénéficiaire jusqu'à sa destination contre remboursement de frais kilométriques partagés entre les bénéficiaires et la Fédération.

Il s'agit de créer une aide au déplacement pour les habitants, par les habitants.

Le service, actif depuis le mois d'octobre 2019 sur le territoire de la Communauté de Communes de Mad et Moselle, rencontre un vrai succès. La Communauté de Communes voisine, le Sud Messin, a choisi de signer une convention avec la Fédération en septembre 2021 pour l'essaimage du dispositif sur leur territoire.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES / CONDUCTEURS

Le service de Mobilité Solidaire compte en 2021 : 36 bénéficiaires de 19 à 89 ans et 18 conducteurs bénévoles de 61 à 77 ans sur le territoire de Mad & Moselle.

La Communauté de Communes du Sud Messin compte au 31 décembre 2021 : 4 conducteurs bénévoles et 4 bénéficiaires.

L'ACTIVITE DU SERVICE EN 2021

En 2021, le service a enregistré 834 trajets.

Les objectifs fixés à 15 600 km ont largement été dépassés, les conducteurs bénévoles ayant parcouru 31 427 km. L'indemnité totale versée par les bénéficiaires a été de 3 610 € et celle de la Fédération de 9 636,21 € contre 4 576 € estimé.

Un premier regroupement entre conducteurs bénévoles de la Communauté de Communes de Mad et Moselle a été organisé dans la salle de l'Amitié à Mardigny, le mardi 7 décembre 2021, autour d'un temps convivial précédé d'une intervention de l'association Prévention Routière de Metz.

Le comité de pilotage annuel organisé par la Fédération a eu lieu le mardi 16 mars 2021 en visioconférence et a permis de réaliser la présentation du service.

La Fédération continue son projet d'essaimage du service de Mobilité Solidaire sur d'autres territoires.



POINTS DE MEDIATION NUMERIQUE

LE SERVICE

En 2020, la Fédération aborde le virage du numérique avec la mise en place de ses premières actions. Elles sont principalement en lien avec ses associations locales affiliées et la problématique de l'usage des écrans chez les mineurs ou la découverte du multimédia par les plus âgés.

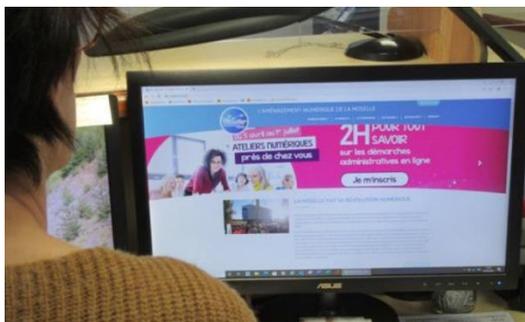
La Fédération compte 2 associations locales affiliées qui mettent déjà en place des ateliers numériques :

- Pommérieux-Sillegny : Ateliers d'initiation à l'informatique pour les seniors,
- Ernolsheim-Bruche : des ateliers de découverte et d'initiation tous publics.

La crise sanitaire a accéléré la mise en place des outils numériques et notamment des systèmes de communication.

La Fédération a organisé de nombreuses activités par un système de visio-conférence afin de maintenir le lien avec les associations locales ou adhérents et de rompre l'isolement.

Elle a notamment accompagné les associations à organiser leurs Assemblées Générales en visioconférence, à utiliser des outils interactifs pour les réunions, ...



Le constat effectué en 2020 a permis à la Fédération de prendre conscience qu'il est nécessaire de répondre à nos exigences de développement en termes de médiation numérique. C'est ainsi qu'elle a relevé de nombreux défis humains et matériels pour mener de telle action et répondre aux attentes des associations, adhérents et habitants en termes d'accompagnement dans un contexte où la fracture numérique a pu se révéler encore plus large.

La première étape a été la constitution de deux points de médiation numérique, le premier à Solgne, au sein de la Fédération et le deuxième à Luttange, au sein de l'association affiliée.

L'ACTIVITE DU SERVICE

En 2021, la Fédération a initié la formation de la conseillère numérique : Karine MARTIN de l'association de Luttange afin qu'elle puisse intervenir sur les deux territoires.

La Fédération a dès lors pu ouvrir en janvier 2022, en accès libre et gratuit, 2 points de médiation numérique en aménageant des espaces en salles numériques afin d'accueillir au mieux les publics (habitants de proximité).

Dans le cadre du développement de l'action de médiation numérique, avec l'apport de compétences depuis l'arrivée de notre conseillère numérique, la Fédération souhaite étendre sa proposition d'ateliers à d'autres communes environnantes.



ESPACE NUMERIQUE

A PARTIR DU 25 JANVIER 2022

Mardi 9h30-12h00 : Accès libre
Mardi 14h00-16h30 : Formation collective

Vendredi 9h30-12h00 : Aide individualisée
Vendredi 14h00-16h30 : Formation collective

5 rue des étangs - 57420 SOLGNE
Karine MARTIN : 06 71 80 99 84



A PARTIR DU 19 JANVIER 2022

LUTTANGE - 6 impasse des écoles
Mercredi 9h15-11h45 : Formation collective
Mercredi 13h00-17h00 : Accès libre
Jeudi semaine impaire 9h00-12h00 /
Jeudi semaine paire 13h00-17h00 :
Aide individualisée

VECKRING - 30B rue du stade
Jeudi semaine paire 9h15-11h45 : Formation collective
Jeudi semaine impaire 13h30-14h30 : Accès libre
14h30-17h00 : Formation collective

Karine MARTIN : 06 71 80 99 84





ÉDUCATION & PRÉVENTION

SOUTENIR LES PARENTS, SANS SE SUBSTITUER À EUX

Partenaires de proximité des familles, les associations Familles Rurales jouent un rôle essentiel de soutien à la fonction parentale. Au travers des activités qu'elles proposent, elles suivent l'évolution des enfants de leur plus jeune âge à leur adolescence et sont en lien régulier avec leurs parents.

En recueillant les préoccupations des parents et en cherchant des réponses avec eux, Familles Rurales contribue au mieux vivre des familles.

Plusieurs associations de Moselle proposent des activités dans le domaine de la parentalité.

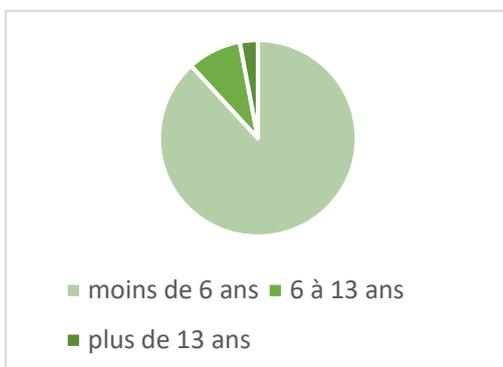
LES RÉSEAUX D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP)

Créés il y a bientôt 20 ans, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) mettent en relation tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle éducatif. Il a pour but de **renforcer les compétences des parents en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs capacités à s'entraider.**

Les REAAP développent des actions de soutien à la parentalité dans le respect d'une charte qui garantit un cadre éthique à ces actions, notamment pour respecter le rôle et la compétence des parents, la diversité des structures familiales, assurer une neutralité d'intervention et un travail en réseau.

Ainsi, en 2021 ce sont 8 séances de groupes de paroles de parents qui ont été organisées, et ont attiré 28 parents.

Les familles qui fréquentent les actions ont majoritairement des enfants de moins de 6 ans





SENIORS

Bien vieillir accompagné

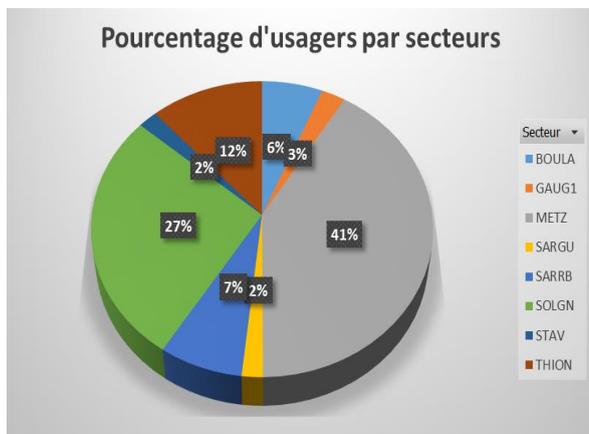
SENIORS

Ce service, créé dans les années 80, a pour but d'apporter une aide au maintien à domicile, autant dans les actes de la vie quotidienne, que dans l'entretien du cadre de vie mais également pour les prestations de garde d'enfants.

Ce service s'adresse à l'ensemble des familles du département et notamment des territoires ruraux.

UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

Le secteur de Metz représente **41 %** de l'activité du service, soit presque la moitié.



La Fédération est très présente dans le secteur rural puisque c'est **27 %** d'usagers pour qui nous intervenons, sur le secteur de Solgne et environs.

SERVICE PRESTATAIRE

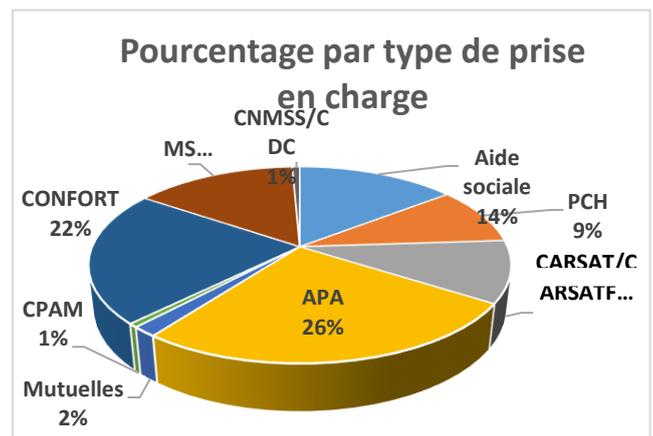
Il représente la majeure partie de l'activité.

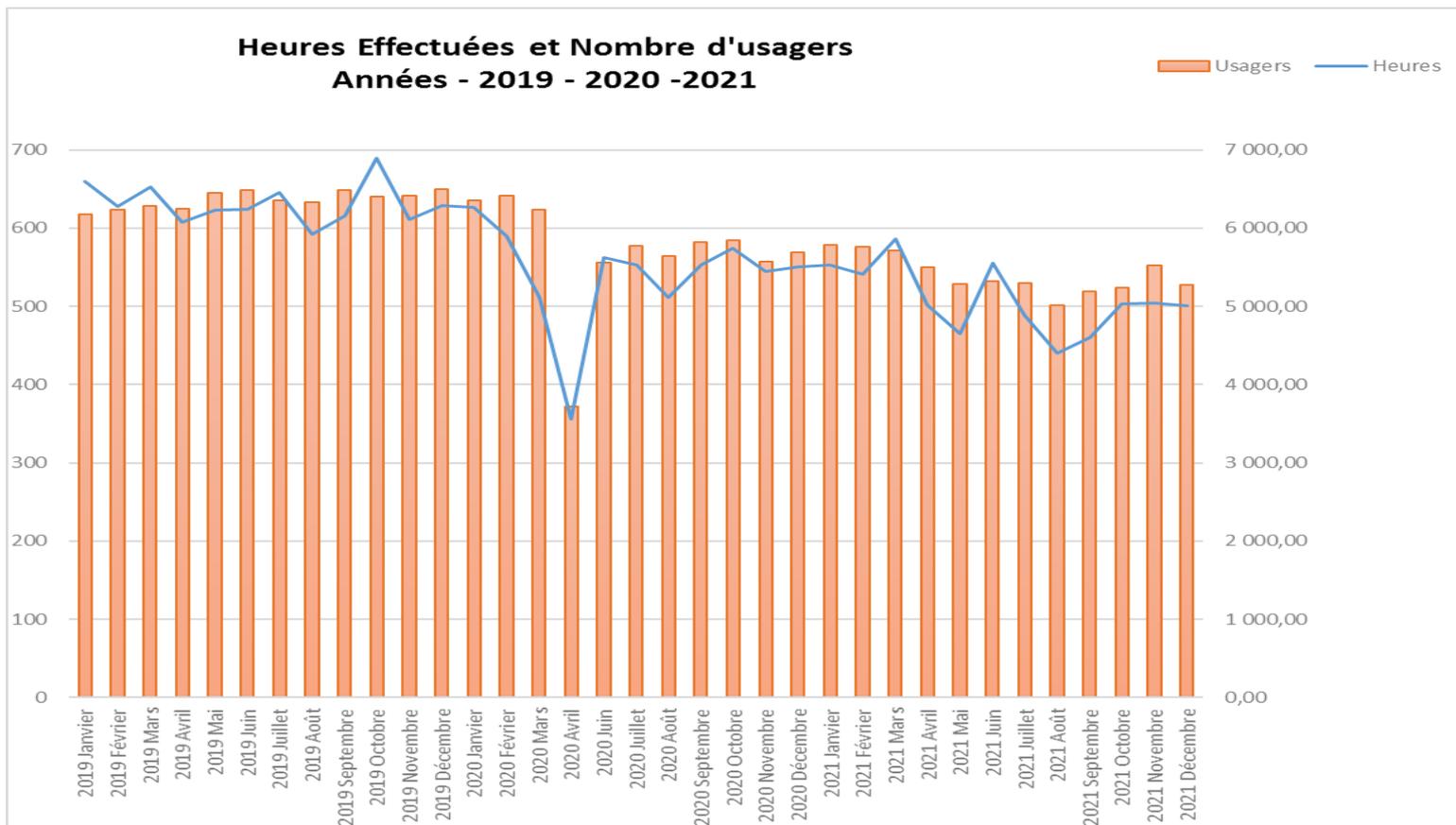
Dans le contexte de la crise sanitaire, un très fort engagement des professionnels de l'aide et de l'accompagnement à domicile a été indispensable dans la lutte contre l'épidémie liée au Covid-19 et la prise en charge des populations particulièrement fragiles.

C'est **753** usagers qui ont pu bénéficier de nos services au cours de l'année 2021, soit **60 917,25** heures facturées.

Nous notons une diminution du nombre d'usagers bénéficiant de nos services et cela s'est évidemment répercuté sur les heures facturées.

POUR TOUS TYPES DE PRESTATIONS





Durant toute l'année, les interventions chez les usagers ont été maintenues. Le public majoritaire est âgé, très dépendant, et constituait les personnes les plus à risque vis-à-vis de la pandémie.

Les bénéficiaires du Département (APA, PCH, Aide Sociale) ainsi que des caisses de retraite, les plus dépendants, ont été priorités.

Néanmoins, il est important de souligner que les prestations dites « CONFORT » représentent **22 %** des prestations effectuées en 2021.

Durant la période estivale, nous retrouvons une période dite « creuse » au vu des nombreux congés pris par les salariés, il a été compliqué de maintenir un volume d'heure conséquent, faute d'embauches.

Les heures effectuées ont augmenté à compter du mois de septembre 2021, pour venir se stabiliser durant les 3 derniers mois de l'année.

LES INTERVENANTS

Qualification

Il y a eu 57 nouvelles embauches pour l'année 2021, ainsi que 53 départs.

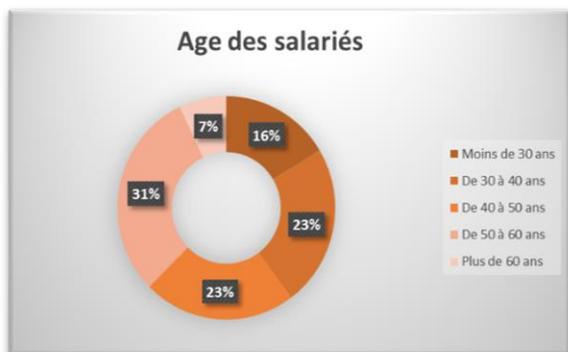
La difficulté de recrutement est d'autant plus présente malgré les efforts effectués pour recruter du personnel.

La proportion d'Employés à domicile passe de **29,81%** en 2020 à **28 %** en 2021.

Concernant les Auxiliaires de Vie, le pourcentage est également en légère chute par rapport à l'année 2020, passant de **9,62 %** à **9 %**.



Age des salariés

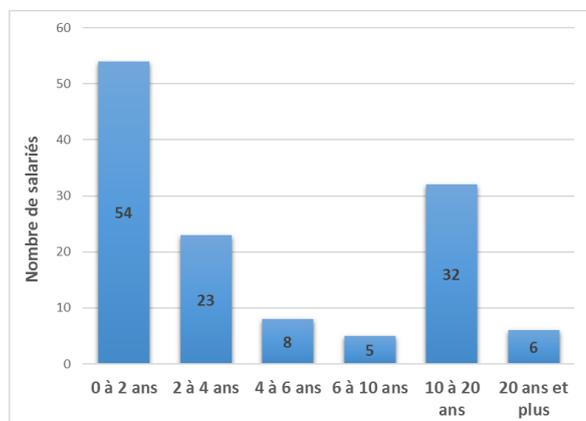


On observe que nous avons un nombre de salariés faisant partie de la tranche d'âge de 30 à 40 ans et de 40 à 60 ans équivalent, soit **23 %** pour chacune.

Le pourcentage des salariés de plus de 60 ans est en augmentation par rapport à l'année précédente.

Celui-ci passe de **2.9 %** en **2020**, à **7 %** en **2021**.

Ancienneté



Plus de la moitié de l'effectif, soit 54 salariés ont entre 0 et 2 ans d'ancienneté.

C'est environ un quart de l'effectif qui a entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

TURN OVER

Nous comptons **43 CDD** ainsi que **85 CDI** durant l'année 2021.

Il est à noter, qu'il y a eu énormément de départs courant l'année ce qui a fragilisé la mise en place des services.

L'ensemble des salariés s'est montré très mobilisé durant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui s'est étendue en 2021. Ils ont été un véritable relais et soutien pour le public fragile accompagné.

Le recrutement a été complexe et l'est toujours.

Nous avons mis toutes les chances de notre côté pour recruter du personnel, en mettant en place des actions (participation à des forums, nouveaux partenariats, ...), malheureusement ce travail n'a pas porté ses fruits.

Les aides à domicile font un métier qui a du sens, cela dit celui-ci est de plus en plus complexe.

Ce sont des professionnels qui doivent être autonomes, faire preuve de relationnel, avoir du bon sens et être réactifs dans les situations complexes.

Ce secteur d'activité constitue, aujourd'hui, un atout majeur face au défi démographique du vieillissement de la population et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

De plus en plus de prise en charge de personnes âgées, handicapées et/ou dépendantes nous ont été confiées avec des volumes d'heures conséquents et des passages quotidiens, pour réaliser de l'aide humaine.



CHIFFRES CLÉS

753 familles ont bénéficié du Service d'aide à domicile de Familles Rurales

128 personnes ont effectué plus de 60 000 heures en 2021

1 379 809 €, le chiffre d'affaires en 2021 : baisse de 3,24 % par rapport à l'année 2020

22.73€ prix horaire moyen (toutes prestations confondues)

9.04 km, la distance parcourue entre chaque intervention

Plus de 100 000 kilomètres parcourus en 2021 par les intervenant(e)s, pour se rendre au domicile des usagers

QUALITE DE SERVICE

Les enquêtes de satisfaction ont été transmises avec les factures du mois de Septembre 2021 avec un retour attendu pour Décembre 2021.

101 questionnaires nous ont été retournés.

Résultats

En termes de résultats, nous comptabilisons **90%** de bénéficiaires qui nous recommanderaient, **90%** sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que nous sommes joignables facilement et **73%** sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les personnes qui les accueillent physiquement et/ou au téléphone sont disponibles et courtoises.

SERVICE MANDATAIRE

Le service mandataire a enregistré 76 heures en 2021, contre 312 en 2020.

Le nombre d'heures a été divisé par 4.

Les produits issus des frais de gestion ont diminué et représentent 200 €.



ADHESIONS

En 2020 et 2021, la Fédération a œuvré à la formation des bénévoles associatifs quant à l'utilisation de la nouvelle plate-forme informatique de gestion des adhésions. Ce nouvel outil permet également la création et la gestion d'un nouveau Mini-Site Internet associatif permettant aux associations de faire la promotion de leurs activités et services de manière numérique.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ALTRIPPE	107	117	131	131	120	119
ANCERVILLE	63	64	53	46	56	55
ARGANCY	8	35	15	13	34	11
BENESTROFF	12	12	6	5	0	1
CHARLY-ORADOUR	94	104	107	99	90	89
CHATEL ST GERMAIN	31	34	29	31	29	35
CHEMINOT	0	0	0	0	0	0
CHEMINS DE PARENTS	-	14	12	0	0	0
CHESNY	91	113	127	119	115	81
CHEVILLON-MAIZEROT	14	20	25	27	21	22
CHIEULLES	174	164	156	129	86	91
COURCELLES-CHAUSSY	0	0	0	0	0	0
EBERSVILLER	59	46	1	1	0	0
FLEURY-POUILLY	26	21	17	34	24	104
FONTOY	41	42	34	50	66	76
HESSE	0	0	0	0	0	0
HULTEHOUSE	44	46	60	52	53	51
LORRY-MARDIGNY	110	118	134	127	141	142
LUTTANGE	33	33	26	39	43	38
MONCHEUX	20	21	12	11	5	5
MORHANGE	95	95	108	103	104	47
PANGE	-	-	-	-	6	5
PIBLANGE	158	89	164	154	98	112
PLAPPEVILLE	32	37	57	63	50	41
POMMERIEUX-SILLEGNY	77	78	110	123	115	136
RETONFEY	0	0	0	0	0	0
ROMELFING	54	49	39	44	39	4
SAILLY-ACHATEL	19	17	20	19	18	15
THIONVILLE	30	28	34	39	0	28
VANY	72	78	77	70	68	61
VERGAVILLE	69	21	68	85	95	48
VERNY	153	147	146	166	160	125
AFRI	-	-	-	43	-	30
UFCS BAS RHIN	-	-	-	20	12	12
ERNOLSHEIM/BRUCHE	-	-	-	56	65	50
	1 686	1 651	1 773	1 899	1 713	1 697
Dont SAD	152	148	180	211	178	153

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat

Malgré une baisse du chiffre d'affaires de près d'1 % et une augmentation de la masse salariale de près de 9% liée à la revalorisation nationale des métiers de l'aide à domicile, l'exercice 2021 dégage un excédent de 60 118€ grâce au soutien de l'Etat et du Département. Les subventions liées à la vie associative ont également augmenté, notamment grâce au développement du service de mobilité solidaire et à la création de la Micro-Folie.

Compte de résultat		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N/N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de biens et services		1 412 854	1 426 064	0.93-
Subventions d'exploitation		211 471	127 304	66.11
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		102 202	86 499	8.15
Collectes		1 434	1 467	2.24-
Cotisations		35 117	38 674	9.20-
Autres produits		84 019	35 235	138.45
	TOTAL I	1 847 097	1 715 244	7.69
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		17 314	0	NS
Autres achats et charges externes		222 144	198 204	12.08
Impôts, taxes et versements assimilés		93 643	84 877	10.33
Salaires et traitements		1 257 392	1 154 544	8.91
Charges sociales		209 494	191 370	9.47
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		9 207	4 757	93.53
Sur actif circulant : dotations aux provisions		2 503	4 585	45.42-
Pour Risques et charges : dotations aux provisions		15 334	0	NS
Autres charges		15 757	7 221	118.21-
	TOTAL II	1 842 787	1 645 559	11.99
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		4 311	69 685	93.81-
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés		431	546	21.10-
	TOTAL V	431	546	21.10-
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées		0	0	0
	TOTAL VI	0	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)		431	546	21.10-
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		4 741	70 231	93.25-
PRODUITS EXEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		53 826	85475	37.03 -
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 259	1 999	113.01
Reprises sur provisions et transferts de charges			31 798	NS
	TOTAL VII	58 085	119 273	51.30-
CHARGES EXEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 708	4 617	41.36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		/	/	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux prov.		/	/	
	TOTAL VIII	2 708	4 619	41.36-
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		55 376	114 654	51.70-
	TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 905 613	1 835 063	3.84
	TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 845 495	1 650 178	11.84
5 - EXCEDENTS OU DEFICITS		60 118	184 885	67.48-

Bilan

ACTIF		Exercice N 31/12/2021			PASSIF		Exercice N	
		Brut	Amortissements et provisions	Net			31/12/2021	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				Fonds propres			
	Concessions, brevets et droits similaires	12 926	12 405	521	Fonds associatifs sans droit de reprise		178 730	
	Immobilisations corporelles				Réserves		/	
	Terrains	18 999	0	18 999	Report à nouveau		608 119	
	Constructions	161 940	161 940	0	Résultat de l'exercice		60 118	
	Autres immobilisations corporelles	135 181	67 520	67 661	Autres fonds associatifs			
	Immobilisations financières				Subventions d'investissements		19 566	
	Autres titres immobilisés	1 586		1 586				
	Prêts	87 682		87 682				
	Autres immobilisations financières	1 534		1 534				
TOTAL I		419 847	241 865	177 982	TOTAL I		866 533	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				PROV RISQ	Provisions pour risques		15 334
	Marchandises					Provisions pour charges		/
	Créances				TOTAL II		15 334	
	Créances usagers et comptes rattachés	168 004	1 229	166 775	DETTES	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits		656
	Autres créances	155 480		155 480		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 539
	Valeurs mobilières de placement	151 478		151 478		Dettes fiscales et sociales		233 409
	Disponibilités	532 686		532 686		Autres dettes		1 531
	Charges constatées d'avance	6 978		6 978		Produits constatés d'avance		23 377
	TOTAL II	1 014 625	1 229	1 013 396		TOTAL III		309 511
	TOTAL GENERAL (I+II)		1 434 473	243 094	1 191 379	TOTAL GENERAL (I+II+III)		1 191 379

Budget prévisionnel

2022	SAD (A)	SUIVI ASSOCIATIONS (AEJ / JSA, ...)	SIEGE	ACM	TOTAL ASSOCIATION
	Aide à domicile	(B)	(C)	ANZELING	(A) + (B) + (C)
CHARGES					
Achats consommés	28 779	907	0	61 188	90 873
Services extérieurs	38 969	3 997	4 950	150	48 066
Autres services extérieurs	98 995	36 334	0	15 579	150 907
Impôts taxes et versements assimilés	109 648	15 958	1 610	14 144	141 360
Charges de personnel	1 566 824	197 349	0	148 565	1 912 738
Charges de gestion courante	670	25 340	0	0	26 010
Charges financières	0	0	0	420	420
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
DAP	0	0	15 389	0	15 389
TOTAL DEPENSES	1 843 884	279 884	21 949	240 046	2 385 763
PRODUITS					
Prestations de services	1 812 329	0	0	145 484	1 957 813
<u>Subventions</u>					
- FONJEP	0	14 216	0	0	14 216
- Ct REAAP	0	1 100	0	0	1 100
- Aide à l'emploi	4 667	0	0	0	4 667
- Mobilité Solidaire	0	23 500	0	0	23 500
- Mad et Moselle	0	13 500	0	0	13 500
- Sud Messin	0	15 000	0	0	15 000
- Conseil Départemental	0	38 000	0	0	38 000
- SISPA	0	0	0	1 000	1 000
- CAF	0	60 000	0	92 062	152 062
- UDAF	0	1 050	0	0	1 050
- Micro Folie	0	13 700	0	0	13 700
- PMN	0	26 000	0	0	26 000
Produits de gestion courante	120	69 495	0	0	69 615
Produits financiers	0	0	400	0	400
Produits exceptionnels	0	0	10 306	0	10 306
Transferts de charges	26 769	4 323	11 243	1 500	43 835
TOTAL RECETTES	1 843 884	279 884	21 949	240 046	2 385 763
RESULTAT	0	0	0	0	0

COTISATION

En 2021, l'Assemblée Générale avait adopté une forte diminution de la cotisation 2022 afin de relancer la politique d'adhésion dans le département après la pandémie de Covid.

	2019	2020	2021	2022	2023
Cotisation	21,12 €	21,17 €	21,37 €	17 €	20 €

En 2023, une réforme de l'adhésion au niveau national entrera en vigueur et fera évoluer les modalités d'adhésion à la fédération nationale. Le nouveau système repose sur trois variables :

- Une cotisation par famille adhérentes (5,50 €),
- Un forfait par association (150 € pour les associations employeurs et 80 € pour les associations ne disposant pas de salariés),
- Un pourcentage des produits de l'activité économique des associations (0,3% des produits de l'année N-2).

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de cette réforme susceptible d'entraîner une hausse de la part nationale, le Conseil d'Administration propose de fixer à 20 € le montant de la cotisation 2023.

Le magazine « Vivre Mieux »

Il est adressé à toutes les familles adhérentes et comporte deux pages régionalisées, mettant en valeur des actions avec le thème principal.

Il est édité tous les 3 mois.



MERCI A NOS PARTENAIRES

